

Désignation de l'entreprise : SAS A2B

Néant ☐ ***CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

opérations
en commun

PRODUITS FINANCIERS

CHARGES FINANCIÈRES

Exercice N

Exercice (N-1)

France

Exportations et
livraisons intracommunautaires

Total

Ventes de marchandises*

FA

FB

FC

Production vendue

{ biens*
services*

FD

FE

FF

FG

FH

FI

Chiffres d'affaires nets*

FJ

FK

FL

Production stockée*

FM

Production immobilisée*

FN

Subventions d'exploitation

FO

Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)

FP

Autres produits (1) (11)

FQ

Total des produits d'exploitation (2) (I)

FR

Achats de marchandises (y compris droits de douane)*

FS

Variation de stock (marchandises)*

FT

Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*

FU

Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*

FV

Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *

FW

450

1 186

Impôts, taxes et versements assimilés*

FX

Salaires et traitements*

FY

Charges sociales (10)

FZ

Sur immobilisations

{ - dotations aux amortissements*
- dotations aux provisions

GA

Sur actif circulant : dotations aux provisions*

GB

Pour risques et charges : dotations aux provisions

GC

Autres charges (12)

GD

Total des charges d'exploitation (4) (II)

GE

450

1 186

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

GF

(450)

(1 186)

Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)

GG

Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)

GH

Produits financiers de participations (5)

GI

Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)

GJ

231

Autres intérêts et produits assimilés (5)

GK

Reprises sur provisions et transferts de charges

GL

Différences positives de change

GM

Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

GN

Total des produits financiers (V)

GO

231

Dotations financières aux amortissements et provisions*

GP

Intérêts et charges assimilées (6)

GQ

Différences négatives de change

GR

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

GS

Total des charges financières (VI)

GT

2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)

GU

231

3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)

GV

(219)

(1 186)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A2B

Néant ☐

		Exercice N		Exercice N-1													
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		1 121													
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB															
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC															
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		1 121													
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE															
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF															
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG															
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH															
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		1 121													
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ															
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK															
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	231	1 121													
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	450	1 186													
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(219)	(65)													
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO															
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY															
		IG															
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP															
		HQ															
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH															
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ															
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK															
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX															
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC															
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD															
	(9) Dont transferts de charges	A1															
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5															
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3															
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4															
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9												
		A8		dont cotisations Madelin	A7												
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels							
Exercice N																	
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs								
Exercice N																	
Charges antérieures	Produits antérieurs																

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A2B		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 1900 BD DE LA LIRONDE		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 75293711000027		Néant ☐	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

		Exercice N clos le, 30 06 2022		N-1 30 06 2021		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC			
	Frais de développement * CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG			
	Fonds commercial (1) AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
	Terrains AN		AO			
	Constructions AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles AT		AU			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours AV		AW			
	Avances et acomptes AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
	Autres participations CU	15 500	CV	15 500	11 500	
	Créances rattachées à des participations BB	27 398	BC	27 398	30 905	
	Autres titres immobilisés BD		BE			
	Prêts BF		BG			
	Autres immobilisations financières* BH	30	BI	30	30	
	TOTAL (II) BJ	42 928	BK	42 928	42 435	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
En cours de production de biens BN			BO			
En cours de production de services BP			BQ			
Produits intermédiaires et finis BR			BS			
Marchandises BT			BU			
Avances et acomptes versés sur commandes BV			BW			
Clients et comptes rattachés (3)* BX			BY			
Autres créances (3) BZ			CA			
Capital souscrit et appelé, non versé CB			CC			
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE		
	Disponibilités CF	573	CG	573	33	
	Charges constatées d'avance (3)* CH		CI			
	TOTAL (III) CJ	573	CK	573	33	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
		Primes de remboursement des obligations (V) CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	43 501	IA	43 501	42 467
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	27 428	(3) Part à plus d'un an CR	
	Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Exemplaire à conserver par le déclarant

Coût Quatre

Des immobilisations financées par emprunt sont affectées dans la partie 2022

Dossier N° 000005 en Euros

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A2B

Néant ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :14 000.....)	DA	14 000		14 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 400		1 400
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	11 272		11 337
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(219)		(65)
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	26 453		26 672
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	14 770		13 775
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 512		1 254
	Dettes fiscales et sociales	DY	766		766
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	17 048		15 795
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	43 501		42 467
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	17 048		15 795
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



A2B
Société par actions simplifiée
Au capital de 14 000 euros
Siège social : 1900 Boulevard de la Lironde
Parc d'activités Agropolis
34980 MONTFERRIER SUR LEZ
RCS MONTPELLIER B 752 937 110

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

Je soussigné Monsieur Alexandre BASTIDE agissant en qualité de Président et d'associé unique de la société A2B après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Juin 2022 ainsi que le rapport de gestion correspondant, le tout conformément à la loi, prends les décisions ci-après concernant :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2022,
- L'affectation des résultats dudit exercice,

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022 et les documents s'y rapportant tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat déficitaire de **218.89 €**.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de la manière suivante :

Imputation au poste « Autres réserves » : - 218.89 €
TOTAL affecté : - 218.89 €

TROISIEME DECISION

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Année	Distribution globale	Abattement
2021	0 €	0 €
2020	0 €	0 €
2019	5 000 €	0 €

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

A MONTFERRIER SUR LEZ
Le 31 décembre 2022

L'associé unique gérant
Signature